

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: Canada et Etats-Unis \$3.00 Union Postale \$6.00 Edition Hebdomadaire: Canada \$1.00 Etats-Unis et Union Postale \$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71A RUE SAINT-JES, MONTREAL

TELEPHONE:

REDACTION: ADMINISTRATIVE: Main 7461

LE "CANADA" ET LE "JOURNAL D'AGRICULTURE"

Le "Canada" est décidément sur la défensive. Il sent que le prestige des journaux de parti, grassement subventionnés par le pays, est en baisse.

Il se plaignait l'autre jour de ce que les feuilles nationalistes battent en brèche ce prestige; il s'efforce ce matin de justifier par avance ses relations avec le "Journal d'Agriculture", où la commission des comptes publics de la Chambre se dispose à porter la lumière.

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, s'écrie-t-il. Nous possédons un atelier d'imprimerie, nous imprimons le "Journal d'Agriculture" à un prix de... pour tant de pages, nous n'avons rien à voir avec la rédaction et nous sommes libres d'ajouter au texte un certain nombre de pages d'annonces, dont les bénéfices nous reviennent.

C'est d'ailleurs—ajoute encore le "Canada"—sous le régime d'un contrat du même genre que le "Journal d'Agriculture" a toujours été publié depuis sa fondation, il y a une trentaine d'années!

Et cet argument nous fait rire. Le contrat est justifiable ou il ne l'est pas. S'il est justifiable, qu'avez-vous besoin d'invoquer l'exemple des gouvernements maudits par vous et par vos maîtres? S'il ne l'est pas, en quoi les errements passés du régime conservateur peuvent-ils excuser vos propres fautes?

Dans son article de ce matin, le "Canada" ne donne pas l'ombre d'un chiffre, et ce sont les chiffres pourtant qui comptent en cette matière. Tout le monde sait que le "Canada" est payé pour l'impression du "Journal d'Agriculture", que les frais de port même sont soldés par le gouvernement et que le "Canada" met dans sa caisse le produit intégral des annonces du "Journal".

Mais le gouvernement a bon cœur et il n'oublie pas ses fidèles. Du 1er novembre 1907 au 1er mars 1910, le "Canada" a reçu, pour la simple impression et la distribution du "Journal d'Agriculture", la bagatelle de \$87,788.80. Songez qu'il n'a pas dépensé un sou pour les frais de rédaction et qu'il a encaissé tout le bénéfice des annonces; et vous aurez quelque idée des profits qu'il a dû réaliser.

Vous comprendrez aussi que, dès le début de l'enquête, il éprouve le besoin de crier que tout s'est passé très régulièrement et que le gouvernement a fait avec lui une affaire d'or.

La vérité, celle qui saute aux yeux, c'est que le gouvernement se sert de ses contrats—impression des statuts, impression du "Journal d'Agriculture"—pour alimenter, aux frais des contribuables, de tous les contribuables, les journaux qui chantent ses louanges.

Ce sont les ministres qui respirent l'odorante fumée, c'est le "Canada" et c'est le "Soleil" qui tiennent l'encensoir, mais c'est nous qui payons l'arcançon.

Le "Canada" paraît chagrin qu'un pareil métier ne lui rapporte pas à la fois honneur et profit.

Il est vraiment trop exigeant!

OMER HEROUX.

"Les Phases"

DU LE DANGER DES MAUVAISES FREQUENTATIONS

Je pose:

Premièrement: M. Delahaye est un charmant garçon.

Deuxièmement: Il a du talent.

Troisièmement: Tout le monde en conviendra, s'il consent à sortir de l'ombre.

Tryptique sincère.

Je voudrais pouvoir admirer les vers de M. Guy Delahaye, mais je ne les comprends pas.

Je pénètre assez bien la pensée de Viéty-Griffin quand elle s'exprime en français.

Mais je ne sais pas du tout le sens de la majorité des poèmes contenus dans les "Phases".

C'est peut-être de ma part faiblesse ou infirmité d'esprit. Quoiqu'il en soit, l'auteur me paraît volontairement obscur, obscur en vertu d'un principe, et avec persévérance. Il violente la syntaxe d'un cœur angoissé et méconnaît ainsi le génie de sa langue maternelle.

Son vocabulaire est artificiel et spécial, sa phrase tordue; il semble qu'on en ait extrait toute la poésie qu'elle devait contenir avant certaine manipulation occulte, puisant l'auteur, malgré tout, donne l'impression qu'il est un poète.

Comme il n'est pas maître de son art, son art le trahit parfois, à son avantage.

M. Delahaye a tort de croire qu'il suffit de créer des vocables nouveaux—ou de les emprunter tout fabriqués aux symbolistes—pour enrichir le monde d'une beauté nouvelle.

C'est une illusion, que vite perdue au soir de leur œuvre. Les mots usuels sont encore les meilleurs, pourvu qu'on sache leur insuffler une âme point banale.

Espérons que M. Delahaye, qui est intelligent, libérera sa pensée des théories maléfiques à l'enténébrant et se débarrassera des influences funestes qui l'entraînent loin de sa véritable voie.

Trois fois trois fois neuf: c'est à quoi se résument, jusqu'ici, la doctrine poétique de M. Delahaye. Le triangle en est le signe, et je m'étonne de n'en pas trouver la figure à la page des "Phases".

Voici un cas curieux d'envoûtement par le nombre fatidique. Presque tout y est réglé d'après la prescription de Verlaine:

"Et pour cela, préfère l'impair", prescription que le génial symboliste, tout en ayant formulé, ne s'est pas cru obligé de particulièrement éprouver lui-même. Il a laissé ce soin à ses adeptes. M. Delahaye est un disciple qui dépasse le maître. La trinité le

hante jusqu'à l'obsession extatique. Les vers de neuf syllabes, (3-3-3) à ceures mobiles, est celui qu'il a élu. Ses "Tryptiques" sont groupés par trois sous l'égide de titres appropriés, souvent plus obscurs que les pièces qu'ils prétendent expliquer.

Les épigraphes vont aussi généralement par trois. Trois fois trois fois neuf: c'est bizarre comme un début d'aliénation mentale. La seule disposition de la matière—point nouvelle, d'ailleurs—est suggestive, et les pages à moitié blanches ne sont pas celles qui produisent la moindre impression.

Pour le fond, une névrose factice, et qui semble ajoutée après coup, comme un placage, métamorphose les sentiments les plus simples. La psychologie relève du bric-à-brac.

Nelligan était un grand artiste qui a sombré dans la folie; ses pensées et son art sont conformes à son état d'esprit; c'est-à-dire naturelles par rapport à sa destinée. M. Delahaye est un artiste de bien moins grande envergure dont tout l'effort consiste à imiter l'anormal, et qui, sain d'esprit et de corps, n'obtient que du "chiqué".

En effet, dans ce livre baroque, il n'y a aucune trace d'originalité. A chaque page, apparaît un talent qui se contracte pour ne pas marcher selon la loi naturelle, une personnalité qui se martyrise et se déforme; rien n'y est ainsi ni libre, ni original, ni naturel par excellence. Quand on a lu les "Phases" on se sent triste d'avoir vu couler tant de larmes qui ne sont que des "pierres précieuses" dures et froides.

"Qui faut-il imiter pour être original?" a dit Coppée. Parmi les mauvais, l'auteur de "Phases" a pris pour modèles les plus mauvais. Verlainisme, quand il est clair, est presque classique. Mais ce n'est pas du côté le plus limpide de Verlaine que s'est épris M. Delahaye. Viéty-Griffin, René Gill, Rollinat, d'autres, ont projeté sur les "Phases" leurs reflets jaunes; verdâtres et violacés. Le mélange produit une teinte plutôt sombre.

La technique me semble inharmonieuse et tâtouante, excepté peut-être dans quelques sonnets où M. Delahaye a abandonné le vers de neuf syllabes, irrégulièrement, sous sa plume. La pensée, celle que l'on peut saisir, est élevée.

M. Delahaye a un idéal, c'est certain; il vise un but, mais nous ne croyons pas qu'il l'atteigne jamais avec les moyens qu'il emploie.

C'est tout ce que nous avons à dire des "Phases", dont les défauts proviennent en grande partie de la mise en pratique de théories fausses, trop candidement reçues par l'auteur.

M. Delahaye écrit des vers doux et intelligibles quand il le voudrait bien.

ALBERT LOZEAU.

Avril 1910.

Ceintures et bouées de sauvetage

Nous parlions hier de la négligence des compagnies maritimes quant à l'entretien des chantiers d'embarcation sur les vapeurs océaniques et fluviaux.

La peu d'attention accordée aux ceintures et aux bouées de sauvetage, à bord, nous permettrait d'aller plus loin encore, dans l'exposition des imprudences coupables qu'il est si facile de constater en ouvrant les yeux au bon moment et au bon endroit.

Les bouées sont à la vue de tout le monde sur les ponts et dans les coursives. De prime abord, leur emploi paraît très aisé. Mais essayez de les enlever, et vous serez convaincus du contraire.

Soit pour éviter leur oscillation pendant la traversée, soit dans le but d'empêcher un curieux de les prendre inutilement de leur armature, ces bouées sont fixées aux murailles par de forts écrous à oreilles qu'il faut dévisser plus souvent avec un levier ou une clef qu'à force de main.

Ces ceintures, dans les cabines, sont poussées vigoureusement contre le plafond et la cloison à claire-voie, au-dessus des cadres supérieurs. Elles sont parfois attachées sous les couchettes, ou encore refoulées sur les tablettes des garde-robes.

Il faut un vigoureux peu ordinaire pour les tirer de là. Une femme s'éprouverait en vains efforts avant d'y parvenir, de même qu'un homme qui aurait négligé de préparer ses muscles au travail forcé avant d'entreprendre son voyage.

Quelle est l'utilité de ces appareils si le danger est imminent?

Il est permis de supposer, et avec assez de raison, que la plupart des passagers auront le temps d'être englobés avant d'avoir dégrégé ceinture ou bouée. L'équipage n'aura pas toujours le loisir de voir à ce détail quand il sera occupé à débarrasser les drômes de la peinture séchée et durcie qui les immobilise.

Quelle garantie a-t-on touchant la qualité du liège employé dans la fabrication des ceintures et des bouées? Ces appareils passent des années à sécher au soleil ou dans la chaleur humide des cabines; les bouées sont exposées à toutes les intempéries, et malgré leur couche de grosse toile, elles pourrissent et s'effritent, comme on l'a vu dans le cas du "General Slocum", pour ne citer qu'un seul exemple probant.

La désagrégation lente des cellules, la pulvérisation du liège enlève toute qualité de flottabilité à la ceinture et à la bouée.

Il n'est pas besoin d'insister sur ce qui peut s'ensuivre pour les malheureux qui confient leur salut à ces objets de simple parade.

Les orphelins et les veuves le disent assez.

Que penser, aussi des portes de cabines qui s'ouvrent à l'intérieur, emprisonnant ainsi leurs quatre ou huit passagers, si la panique surgit des claumeurs de la collision.

Quelle vertu d'utilité trouver à des tuyaux à incendie dont la corde est brûlée par les rayons solaires et les sels marins, dont le caoutchouc est fendu et craquelé par les changements de température, et dont l'eau s'échappe par mille alvéoles avant même d'atteindre la lance!

Il est urgent de signaler ces choses à l'autorité si l'on veut éviter la répétition des sacrifices humains offerts à l'Engloutissement.

Si l'on met tant de soin à désinfecter un navire à chaque voyage, ne pourrait-on pas donner un coup d'œil aux chaloupes, aux bossoirs, aux ceintures et aux bouées de sauvetage?

Ne croit-on pas que le surcroît de travail et de dépenses entraîné par l'inspection rationnelle et le renouvellement de ces appareils serait de beaucoup compensé par la diminution des dommages-intérêts réclamés à la suite des accidents du voyage?

La responsabilité des compagnies serait réduite d'autant si elles prenaient toutes les précautions contre les malheurs possibles, et les transatlantiques ou la surveillance serait la plus rigoureuse, auraient le plus grand nombre de voyageurs et les meilleurs carquois.

Ce serait là la récompense d'une tâche utile et simplement honnête.

JULES TREMBLAY.

Un déraillement au Mississipi

QUATRE MORTS ET CINQ BLESSÉS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÈANS ET CHICAGO.

Memphis, Tennessee, 19 avril. — Le train faisant le service entre la Nouvelle-Orléans et Chicago a déraillé à cinq milles au nord de Jackson, Mississipi.

Quatre commis du wagon poste ont été tués; un autre de leurs confrères a été blessé mortellement ainsi que quatre employés du train.

La locomotive a abandonné la voie et est tombée du haut d'un remblai d'une hauteur de quinze pieds, entraînant dans sa chute le fourgon aux bagages, le wagon de la maille et deux wagons-dortoirs.

Le reste du train est demeuré sur la voie ferrée. Les wagons ont été détruits par le feu et les corps des victimes ont été incinérés.

Aucun des passagers n'a été blessé.

Le Procureur-Général et les "nommés"

Le "Canada" veut bien admettre que le procureur-général de la province est tenu, de par ses fonctions, de veiller à la répression des délits et de protéger les intérêts de la justice.

Mais il soutient (voir son numéro du vendredi 15 avril) qu'il ne peut rien faire, à moins que ces délits ne lui soient "dénoncés par une plainte, dont la forme est fixée par la loi".

Il s'agit naturellement des poursuites contre les échivins désignés par M. le juge Cannon, et l'argumentation du "Canada" a pour but de prouver que, même en face du rapport de M. Cannon, le procureur général est légalement impuissant à atteindre les "nommés", à moins qu'un tiers n'intervienne pour les lui dénoncer dans une forme spéciale.

C'est-à-dire que le procureur général, ayant lui-même désigné un magistrat pour faire enquête sur l'administration de la ville de Montréal, et ce magistrat lui ayant fait rapport que des actes délictueux ont été commis par un certain nombre d'individus nommément désignés, ce même procureur général serait contraint de se croiser les bras et de laisser les coupables présumés jouir en paix de leur pleine impunité.

L'absurdité d'une telle proposition saute aux yeux, car si étrange que semblent parfois nos codes, ils ne doivent pas aller aussi directement contre la raison et le bon sens.

Et si le rédacteur du "Canada" veut bien ouvrir le code criminel à l'article 873, il y trouvera un paragraphe, le premier, qui dit en toutes lettres:

873. Le procureur général, ou qui ce soit, par son ordre, ou qui ce soit avec le consentement écrit d'un juge d'une cour de juridiction criminelle ou du procureur général, peut porter pour toute infraction une accusation devant le grand jury de la cour désignée dans ce consentement.

Nous n'appartenons pas à la confrérie légale, mais ce texte nous paraît d'une extrême clarté.

Et si le procureur général peut ainsi porter ou faire porter une accusation devant le grand jury, pourquoi n'a-t-il pas pris l'initiative de poursuites qui étaient absolument de sa compétence et de son ressort?

O. H.

Petites Nouvelles Canadiennes

LA CONSTRUCTION A TORONTO.

Toronto, 19. — Au cours de l'année dernière on a accordé 7184 permis de construction. On estime à \$18,139,247 la valeur de ces bâtisses.

LE DUC DE CONNAUGHT.

Londres, 19.—La rumeur dit que le duc de Connaught n'a pas accepté l'invitation de visiter l'exposition de Toronto.

A RIDEAU HALL.

Lord Lascelles, depuis deux ans aide-camp du gouverneur général, a quitté Ottawa, pour l'Angleterre, hier. Le lieutenant Shackleton, qui était l'hôte de lord Grey est parti pour New York.

LA RETRAITE DE M. FOY.

Une dépêche de Toronto dit que sir James Whitney, premier ministre de la province voisine, a déclaré formellement que M. Foy n'abandonnerait pas le cabinet. Ces rumeurs ressuscitées de temps à autre n'ont aucun fondement.

LES DRAMES DES CHAMPS.

Le vétérinaire Rudd, de Woodstock, a été grièvement blessé par un taureau sur une ferme de Currie's Crossing. On a constaté une double fracture des côtes et des contusions graves à la tête.

800 MOUTONS BRULÉS.

Lethbridge, Alta., 19.—G. Green, un éleveur de moutons dans le canton de Chinou, a perdu 800 moutons dans un feu de prairie. Ses pertes s'élevaient à \$10,000. Wm. Taylor, un autre éleveur, a aussi des pertes considérables.

SUS AUX USURISERS.

Toronto, 19.—La police a fait une descente aux bureaux de prêt Bernard & Co., édifice Temple. Deux employés qui s'y trouvaient à titre d'agents ont été arrêtés et accusés de prêt à taux usuraire.

QUERELLE FATALE.

S. Jean, N.B., 19.—William et Charles Cooke, vivant avec leur vieille mère, près de Sackville, s'étant querellés, William a frappé son frère d'un coup de bâton, lui a fracturé le crâne. Le blessé a été transporté à l'hôpital où on tentera de lui sauver la vie, tandis que son frère a été arrêté.

INCENDIE D'UN HOTEL.

Warton, Ont., 19.—Le Commercial Hotel de cette ville, a été complètement détruit par le feu, hier. M. A. Davis, le propriétaire, venait s'installer le lendemain au cottage de M. Tomkins, au parc Elmwood, situé à l'extrémité du lac. Après avoir pris leur souper chez M. Hibbard sur la rive du lac, ils revinrent au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une heure deux femmes résidant sur le bord du lac percurent des cris et des recherches en furent informées. M. Hibbard qui se trouvait au cottage et décidèrent, croit-on, de se promener en canot, car la température était douce et la nuit magnifique. Entre minuit et une

LETTRE DE QUEBEC

L'ETUDE D'UN CERTAIN BILL PRIVE MET AUX PRISES MM. GOUIN ET LAVERGNE — LA PIERRE A BATIR NE SERA PLUS CONSIDERE LEGALEMENT COMME MINERAL — MODIFICATIONS APORTEES AU BILL ORBANT LA VILLE 1 MONTREAL EST. — LE PREMIER MINISTRE ET LE PALAIS DE JUSTICE DE MONTREAL — LA FACULTE D'EMPRUNT DES MUNICIPALITES PORTEE DE 20 A 30 POUR CENT.

Québec, 18 avril.

M. Devlin a présenté, hier après-midi, un projet en vertu duquel la pierre ne sera plus considérée légalement comme minérale, et ce sera tant mieux pour les propriétaires de carrières. M. Tourigny (Arthabaska) soumet un projet permettant aux municipalités rurales d'emprunter pour 30 pour cent de leur évaluation au lieu de 20 pour cent et régulariser les emprunts temporaires.

Les deux séances ont été consacrées aux projets d'intérêt privé. Les bills modifiant la loi en vertu de laquelle la Commission des écoles catholiques de Montréal peut émettre des obligations et déléguant les pouvoirs du Comité exécutif et du conseil municipal ont subi leur deuxième lecture. Il en est de même des projets par lesquels Québec et les Trois-Rivières veulent modifier leur charte.

Plusieurs projets de moindre importance ont été adoptés en troisième lecture.

L'opposition n'était pas en force, à la séance d'hier après-midi. Dans le premier quart d'heure, elle ne fut représentée que par MM. Tellier, Lavergne et Sylvestre. Peu après, MM. Lafontaine, Pennington et D'Autheil vinrent grossir ce modeste effectif.

Les banquettes ministérielles étaient mieux garnies, mais journaliers et papezassiers sollicitaient bien plus l'attention des honorables "membres" que le bill 63 ratifiant et confirmant le règlement No 48 du Conseil municipal de la ville d'Alfred, dont M. Mercier, en l'absence de M. Delage, faisait la lecture.

SIR LOMER GOUIN

L'intervention de M. Gouin excita, un instant d'intérêt. Il s'agit de la loi concernant un acte de donation faite par feu Dame Anne Barn, veuve de Charles Phillips, en faveur de feu Patrick Maher. Le premier ministre est plus plausible que jamais. Il proteste contre une insinuation supposée de M. Lavergne. Le député de Montmagny aurait laissé entendre que le projet, ayant été rédigé par M. Perreault, l'associé légal de M. Gouin, il n'était pas surprenant que le gouvernement se chargeât de lui frayer les voies.

Le premier ministre trouve que le député de Montmagny devrait au moins supposer que tout honneur n'est pas banni de la droite. Quant à lui, il n'a eu aucune part à la rédaction du bill, et M. Perreault, se rendant à sa demande, ne sollicite jamais son appui, lorsqu'il lui arrive d'envoyer un projet à la législature.

M. Gouin passe ensuite à l'appréciation intrinsèque du bill, et la Chambre prend une phononime de Cour de justice. Une heure durant on va entendre parler de substitution, de succession "ab intestat", de continuation de communauté de biens, etc.; enfin toute la phraseologie légale y passe. Il s'agit d'un cas de substitution comme en créent souvent les testaments ou les donations rédigés en termes trop peu clairs.

C'était essentiellement un "bill privé", et cependant la droite a donné pour, et la gauche contre, comme s'il se fût agi d'une question de confiance. M. Mousseau en a rejeté la faute sur certaines déclarations de M. Lavergne.

M. LAVERGNE

Celui-ci a admis avoir déclaré que le projet, provenant du bureau légal de M. Gouin, serait adopté par la députée libérale, dans le seul but de plaire au premier ministre. D'ailleurs, depuis quelques années, l'usage parlementaire relatif aux projets d'intérêt privé a subi une modification complète. Aujourd'hui, la question de confiance se pose à propos de tout. C'est une des beautés du régime. L'esprit de soumission est dans l'air, et ce ne sont pas les ventilateurs de M. Taschereau qui le feront disparaître.

MM. Tellier et Lavergne ont prétendu que le cas qui leur était soumis relevait exclusivement des tribunaux. M. Gouin a répondu qu'il n'y avait pas de procédures qui permettent aux intéressés de soumettre le point en litige à la justice.

M. TELLIER

M. Tellier a été très sévère pour ce projet qu'il trouve plus spoliatoire qu'aucun de ceux qu'on ait encore votés. A de certains moments les ripostes se firent assez vives entre le chef de l'opposition et le député de Soulanges. Finalement, après que MM. Gouin et Taschereau d'une part et MM. Tellier et Lavergne, de l'autre, eurent exprimé leurs avis divergents, on prit le vote qui donna 31 pour et 5 contre.

La fin de la séance est prise par un boniment de M. Galipeault qui énumère les nombreuses raisons qu'a la Chambre de ne pas rejeter un certain bill "ratifiant un certain acte de donation de Pamphile P.-V. Du Tremblay à Raoul Du Tremblay sous certaines restrictions". Il va sans dire que M. Galipeault est le parrain du bill.

SEANCE DU SOIR

Pour la première fois depuis la convocation des Chambres que l'Assemblée siège un lundi soir, il pleut à verse, aussi les tribunes sont-elles peu garnies. D'ailleurs, la petite chanson que débite M. Delage, qui préside le comité général, n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme.

Certains "bills privés", subsistent leur troisième lecture, mais auparavant le comité général les a amputés de leurs clauses les plus compromettantes.

Montréal-Est, par exemple, la petite municipalité qu'on veut ériger aux portes de Montréal, aurait pu, d'après son projet d'incorporation, être dirigée par un maire et des échevins résidant et même tenant séances au dehors, (lire à Montréal).

Devant la protestation de MM. Bourassa et Tellier ces clauses ont été retranchées.

Québec veut apporter à sa charte des modifications assez importantes. Elle demande l'autorisation d'emprunter \$350,000 pour divers travaux d'ordre permanent, une somme n'excédant pas \$500,000 pour l'établissement d'un système municipal d'éclairage, de chauffage et de force motrice. C'est une menace à l'adresse du Merger. Le projet donne à la ville de plus amples pouvoirs pour la construction méthodique de trottoirs.

Un règlement municipal pourra contraindre, dans un délai d'au moins trois ans, les compagnies de téléphone, de télégraphe, ou d'éclairage à enfourner leurs fils.

Ce bill, présenté par M. Létourneau, a subi sa première lecture hier soir. M. Langlois apprend que depuis 1900, 3,458 diplômes avaient été accordés dans les écoles normales de filles, et que, de ces dernières, 735 enseignaient.

INTERPELLATIONS

M. Sauvé pose au premier ministre les questions suivantes:

1. Est-il vrai que l'honorable premier ministre de la province de Québec a fait, en janvier 1909, la déclaration suivante, publiée dans le journal le "Canada" ?

"Quant à ce qui regarde la construction d'un nouveau palais de justice je crois que cette réclamation est parfaitement juste."

"Lorsqu'on a demandé d'agrandir le palais de justice, le gouvernement l'a accordé; lorsque l'on a demandé une nouvelle prison, le gouvernement s'est encore rendu aux sollicitations du public. En effet, la prison nouvelle est en voie de construction."

"Puisque nous logeons bien les prisonniers, il sied naturellement de bien loger les membres de la magistrature et du barreau."

"Et je ne quitterai pas l'arène politique, avant que la ville de Montréal ait un palais de justice digne d'elle."

"Je ne partirai certainement pas avant que la pierre d'assise en ait été posée. Je dirai davantage, Messieurs, vous avouant que j'ai l'intention de demander moi-même à la législature de jeter les bases de ce nouveau palais."

2. Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de construire, un nouveau palais de justice à Montréal?

3. Dans la négative, le premier ministre a-t-il nié les paroles que lui attribue le journal, "Le Canada" ?

1. Est-il vrai que l'honorable premier ministre a déjà fait la déclaration suivante:

"Le parti libéral a promis un ministère de l'Instruction publique et il tiendra sa promesse en dépit de certaines remarques qui ont pu être faites. C'est une question de progrès et notre parti ne peut pas reculer. Le parti libéral doit à ses traditions et à son histoire, de donner au peuple de la province de Québec la réforme scolaire dans toute sa plénitude."

Un avis de motion de M. Lavergne a remis sur le tapis une question soulevée l'an dernier.

Il est bon de savoir que notre gouvernement qui a des trésors de mansuétude pour les Girard et les Christian est impitoyable pour certains fonctionnaires dont l'orthodoxie n'a pas reçu l'approbation de certains "Chiefs".

Tel est le cas de M. Polydore Langlais, ancien greffier de la cour de circuits à Kamouraska, qui fut destitué, sans enquête, sur une plainte de MM. Dion, Lapointe et Gauvreau, députés libéraux. M. Lavergne, à la demande duquel une enquête était instituée l'an dernier, veut saisir la chambre des résultats de cette enquête.

DONAT FORTIN.

A ORILLA.

Le Canadien-Nord et le Canadien-Pacifique auront une gare centrale à Orillia, Ontario, l'entreprise devant être adjugée la semaine prochaine.

A WINNIPEG.

Les machinistes du Canadien-Pacifique ont signé un engagement pour l'année, comme en 1909. Il n'y a donc pas de troubles ouvriers à craindre dans cette partie du pays.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Le Canadien-Pacifique doit commencer le mois prochain l'aménagement de nouvelles cours et d'un nouveau marché à bestiaux à l'Ouest de Winnipeg.

UN VIEUX SERVITEUR.

F. R. Dalton, l'un des plus vieux conducteurs du Canadien Pacifique est parti pour le Mexique et les Etats-Unis ont ouvert leur convention annuelle à la Nouvelle-Orléans, hier. Ils délibéreront cinq jours.

CONTRE LA POUSSIÈRE.

Le Canadien-Pacifique, dit une dépêche de Winnipeg, doit dépenser un quart de million pour remblayer les voies en gravier afin de détruire la poussière de la route entre Winnipeg et les lacs.

VENTE DE TERRES.

Le président du Canadien-Nord et le colonel Sam Hughes, député, ont vendu à MM. W. J. Phelps et L. L. Smith, de Montréal, neuf mille acres de terre entre Vermilion et Manville, Manitoba, pour des fins d'agriculture intensive.

LES SEMENCES.

Les rapports reçus par le Grand Tronc Pacifique annoncent que le tiers des terres ont été ensemencées le long du réseau dans l'Ouest. L'an dernier, au 15 avril, rien n'était encore fait dans cette région.

ILS SONT CONTENTS.

Le Canadien-Pacifique a reçu une lettre d'un groupe d'agriculteurs, l'aise que se sont établis sur les fermes agencées par sir Thomas Shaughnessy. Ils se disent enchantés de leur nouvelle patrie.

PETIT EMBRANCHEMENT.

L'on a posé à Trenton, Ontario, hier, la première fiche de l'embranchement Toronto-Ottawa du Canadien-Nord. L'on pourra ainsi transporter les traverses de l'Ontario central jusqu'à la ligne principale du réseau.

CREISSANCE RAPIDE.

L'on a établi le téléphone municipal à Melville, point divisionnaire important du Grand Tronc Pacifique. Melville a été fondée en 1908. Plus de cent abonnés sont inscrits à ce téléphone.

POCHARD DE SANG-FROID.

Un homme qui s'était grièvement blessé plusieurs fois, est allé se coucher hier à quelques pouces du pentagone d'un tramway Windsor-Exsex et Lake Shore. Deux pouces plus près, il recevait 6,500 volts à travers le corps. Le conducteur et le mécanicien ont réussi à le descendre sans accident malgré sa résistance.

LES CHAMPIONS.

Les joueurs de hockey du Canadien-Pacifique, qui ont gagné le championnat de la ligue commerciale de Montréal, la saison dernière, ont été l'objet d'une joie féroce. Chacun des joueurs a reçu une montre en argent, ce qui vaut évidemment mieux qu'un trophée d'équipe.

A POSTER.

Les habitants de Foster, Waterloo, Knowlton et de Bondville, (Québec) ont présenté une requête au Canadien-Pacifique, demandant qu'il leur soit permis de faire passer par leur gare, car il serait de Foster soit chaudière, soit de Bondville, soit de Waterloo, l'endroit choisi par la compagnie. L'ancienne gare a été transportée plus loin et servira d'entrepôt.

L'INVASION.

Une dépêche de Winnipeg annonce qu'il passe en moyenne à Portel, cinq cents immigrants américains par jour. Ces colons vont s'établir dans les provinces prairiales. L'on a dû poser quatre voies de garage à Portel pour recevoir les wagons qui encombrant la voie principale et ses écartements. Chaque immigrant apporte avec lui un wagon rempli de mobilier et de bagages.

MAUVAIS BERGERS.

Malgré les déclarations de paix, des partisans des grévistes renouvent et core les troubles à Philadelphie. Ils ont fait sauter des tramways dans l'Ouest de la ville hier, et ont blessé deux femmes. Les surintendants des remises ont eu des querelles avec les grévistes yvroux au travail, qui ont encouru le fustige furieux d'un moment à l'autre à cause de menaces adversaires.

PERSONNEL CENSURE.

Belle-Rivière, Ontario. Le jury du coroner a rendu hier, à Belle-Rivière, Ontario, son verdict sur la mort de H. West, tué à Ruscomb le 11 avril.

West travaillait sur une grue mobile pendant la construction d'un pont sur la rivière Ruscomb. Un train de matériel, en roulant, tamponna la grue qui fut repoussée violemment sur les rails. West, pour ne pas être écrasé sous cette masse mouvante, sauta à l'eau et se noya. Le jury a accusé de négligence le personnel du train.

REMONTANT LE FLEUVE.

Le "Wobun", a été signalé hier soir très tard, à Martin River.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX.

Le "Manchester Trader" de la ligne Manchester, est parti de Manchester pour Montréal samedi.

Le "Numidian", de la ligne Allan, venant de Glasgow, est arrivé hier à Halifax avec 619 passagers.

Le "Sillan", de Glasgow, en destination de Québec et Montréal, est parti de Melville, dimanche dernier, avec 1040 passagers.

POUR MONTREAL.

Vaisseaux de partis

Premona	Naples	Avril 8
Ions	Middlesborough	Avril 12
Athencia	Glasgow	Avril 16
Priaz Orskov	Bremen	Avril 16
Manchester		Avril 16
Trader	Manchester	Avril 16

POUR LES LACS.

Un nouveau bateau qui sera employé par la Canada Shipping Company, pour le transport du grain entre Montréal et Manitoba, samedi, est parti de Newport, vers le 30 d'avril. Le vaisseau, construit à Glasgow au cours de l'année dernière, a été baptisé du nom de "D. A. Gordon". C'est un grand vaisseau de canal et il apporte, à son premier voyage, une cargaison complète de blé de fer.

LE "TARTONA".

Un fait assez remarquable aux bureaux d'immigration, c'est que des nombreux passagers que le "Tartona" a débarqués à Portel, samedi, aucun n'a été refusé pour défauts physiques. Deux cependant, ont été déçus de la vingt-cinq dollars qu'exigent les autorités. Les autres sont arrivés ici samedi soir et les officiers de la compagnie Bedford déclarent qu'ils sont d'une classe tout à fait décente.

PAS DE GREVE.

On nous informe que la Commission d'arbitrage chargée de régler le différend entre les débardeurs et les armateurs, n'est venue à une entente et que le rapport sera envoyé aujourd'hui-même au ministre du travail. Le bon accord est ainsi qu'une augmentation raisonnée des salaires. Par conséquent, il n'y a aucune grève à craindre, cette saison au moins.

LE "GENERAL WOLFE".

Les commissaires du Havre de Québec ont pris, samedi dernier, une saisie contre le steamer "Général Wolfe" pour droits de mouillage et de quaiage qu'on refusait de payer. A l'avenir tous les vaisseaux devront payer tous leurs droits avant de quitter le port, comme cela se pratique d'ailleurs dans les autres ports du monde.

On dit que MM. Holliday, propriétaires du steamer, ont dû payer \$171 et les frais.

TROUBLES PROBABLES.

La compagnie du Canadien-Pacifique refusant, cette année, d'employer les Grecs et les Italiens sur ses quais à Fort William, on redoute un soulèvement à l'arrivée du premier paquebot

PROMOTIONS CHEZ LES POMPIERS

UN SOUS-CHEF, SIX CAPITAINES ET SIX LIEUTENANTS SONT NOMMES HIER PAR LE COMITE EXECUTIF, SUR RECOMMANDATION DU CHEF TREMBLAY.

Le Comité exécutif, sur la recommandation du chef Tremblay, a promu hier treize promotions et un grand nombre d'autres promotions seront faites au commencement du mois prochain. Il est dit que les noms figurent au rapport Cannon, quitteront le service.

Parmi les pompiers promus hier se trouvent un sous-chef, six capitaines et six lieutenants. Ces nominations ont été rendues nécessaires par la mise à la retraite du sous-chef Mitchell et des capitaines Bennett, Chartron, Richard, C. Giroux et Pelletier.

Voici la liste des promotions:

Le capitaine William Hooper, de la caserne 5, entré au service le 30 juin 1892, promu lieutenant le 15 décembre 1904 et capitaine le 24 avril 1908, est nommé sous-chef en remplacement du sous-chef Mitchell mis à la retraite.

Sont promus capitaines:

Le lieutenant James Messet, de la caserne 20, entré au service le 24 février 1900, promu lieutenant le 3 mars 1909 en remplacement du capitaine Wm. Hooper, promu sous-chef.

Le lieutenant Joseph Presseau, de la caserne 4, entré au service le 22 décembre 1897, promu lieutenant le 12 décembre 1908, en remplacement du capitaine Pierre Richard, de la caserne 5, mis à la retraite.

Le lieutenant Alexander Enlow, de la caserne 1, entré au service le 8 mai 1900, promu lieutenant le 19 septembre 1909, en remplacement du capitaine Bennett, de la caserne 6, mis à la retraite.

Le lieutenant Paul Charost, de la caserne 16, entré au service le 15 février 1888, promu lieutenant le 14 avril 1898, en remplacement du capitaine Ch. Giroux, de la caserne 17, mis à la retraite.

Le lieutenant Edmond Nelson, de la caserne 2, entré au service le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

Le lieutenant Joseph Bernier, de la caserne 1, entré au service le 19 mai 1898, promu lieutenant le 19 septembre 1907, en remplacement du capitaine Amédée Perrier, promu de la caserne 4 à la caserne 19, en remplacement du capitaine Louis Chartron, mis à la retraite.

Sont promus lieutenants:

Le pompier Elzard Robert, de la caserne 20, entré au service le 16 juillet 1890, promu lieutenant le 3 mars 1904, en remplacement du capitaine Paul Pelletier, de la caserne 18, mis à la retraite.

POUR L'ETE



Avant d'aller habiter la campagne, faites installer dans votre cottage notre générateur de gaz.

"UNIC"

Il vous donnera les mêmes commodités que vous aviez à la ville. Il vous assure une sécurité absolue en même temps qu'une grosse économie pour votre éclairage et votre chauffage. Voir

BISSONNETTE & DUQUETTE

FLOMBIERS-GAZIERS, 973 rue St-Denis, à Montréal. Seuls concessionnaires de la patente, agences dans tout le Canada.

Vous trouverez chez eux les derniers modèles de bees, manchons à incendie, fourneaux de cuisine, fixtures, bees réversibles, etc.

CLARTE, CHALEUR, SECURITE, PRIX EXCEPTIONNELS.

Le Boulevard de Montréal-Est

INTERESSANT RAPPORT DE M. DE LESTANG, INGENIEUR CIVIL, SUR CE MAGNIFIQUE PROJET DE BOULEVARD.

La compagnie du Boulevard Montréal-Est a chargé récemment un ingénieur de talent, M. de Lestang d'étudier son projet de boulevard et voici le travail qu'il a fait à ce sujet. M. de Lestang a adressé à la compagnie un rapport de 100 pages, dans lequel il expose les avantages et les difficultés d'exécution de ce projet.

Le dernier tracé qui m'a été soumis d'origine se trouve à droite des "Bonfins" et "Bourdon" et le point d'accès à la hauteur de la rue Sherbrooke, à l'entrée de Maisonneuve, est bien certainement dans son ensemble le plus logique et le plus rationnel. Il laisse en état toutes les constructions de quelque importance, dissimulées dans les communs transversales et les difficultés d'exécution se trouveront réduites au minimum puisqu'elles ne s'attaquent qu'à des terres nues.

Il est bien certain qu'une telle œuvre est appelée à donner une extension rapide à cette partie de l'île qui n'a encore que des moyens limités de communication avec la Métropole. Ce serait le commencement de la mise en pratique du projet d'organisation de l'île de Montréal, préconisé par M. Nantel dans "La Métropole de demain".

L'accroissement si rapide, et il faut le reconnaître inattendu de la ville la plus importante du Canada, oblige à songer dès maintenant qu'avant longtemps le centre de la ville sera entièrement occupé par les affaires et qu'il sera nécessaire à la population laborieuse d'habiter les points éloignés de l'île. Le fait s'est déjà produit dans toutes les grandes agglomérations de l'univers, à Paris, à Londres, à New-York, à Berlin, à Bruxelles, etc., et les villes du Canada ne sauraient échapper à cette loi.

La partie Est de l'île, qui depuis quelques années déjà, subit une transformation très accentuée dans ce sens, doit donc dès maintenant retenir l'attention et le projet présenté par votre Société serait le premier pas effectué dans l'œuvre d'embellissement et d'agrandissement qui est à l'ordre du jour.

En ce qui concerne la coupe en travers, jointe au plan, je me bornerai à donner mon avis sur la répartition technique relative à la répartition des eaux, à leur écoulement, à l'éclairage, aux plantations, à l'installation des voies de tramways, etc., qui nécessitent une étude plus approfondie, quoique facile à solutionner.

Il s'agit uniquement de l'espèce de savoir si les débouchés prévus sont de nature, non-seulement à donner satisfaction aux besoins actuels, mais en outre, à faciliter le développement de la région en cause.

La largeur réservée n'est pas exagérée si on compare le but à atteindre à celui qui a été obtenu dans des conditions plus défavorables (puisque l'agissait d'expropriations d'immables importants, souvent construits depuis peu), à Paris (Champs Élysées, Avenue du Bois de Boulogne, à Londres (la Reine), à Londres (Hyde Park), à Bruxelles (les grandes avenues), à Berlin (Linden), à Munich (Avenue du roi de Bavière), à Rome (le Corso), à Madrid (le Prado), à New-York (le Broadway).

Seul question de détail la répartition est des plus convenable. Les immeubles construits extérieurement de l'emprise de six cents pieds prévus sont desservis par des voies suffisamment spacieuses pour donner satisfaction à tous les besoins locaux.

Les réserves de cent des cinquante pieds de part et d'autre de l'emprise, de l'œuvre de maisons de rapports, hôtels privés, villas, etc., permettront de donner à cette partie de l'île un cachet d'élégance que l'on ne saurait trouver actuellement que dans les principales villes d'Europe, surtout si l'on veut bien imposer quelques conditions particulières aux constructions érigées sur ces emplacements.

La prévision des voies montantes et descendantes, tant pour la traction électrique que pour les voitures à traction animale, ainsi que pour la circulation des piétons, est des plus convenables, une heureuse idée et je suis convaincu que la réalisation de ce projet sera ardemment désirée par tous ceux qui s'intéressent à l'embellissement de l'île de Montréal.

J'ajouterai que quelques squares, rond-points plantés d'arbres, et corbeilles de fleurs et d'arbustes, en tous sens, comme vous me l'avez indiqué aideront aisément à la complète transformation de ces communes.

Enfin l'autorisation de la traversée de Maisonneuve que cette ville vient de vous accorder, m'autorise à penser que la généralisation de ce premier effort dans l'œuvre tant désirée de l'embellissement de la Métropole ne tardera pas à s'affirmer d'une façon définitive.

Il n'est pas douteux que la législation verra dans la mise à exécution de ce projet les grands avantages qui en résulteront, d'une part pour les propriétaires de terrains traversés, d'autre part pour les habitants de cette partie de l'île. Elle ne saurait hésiter à vous accorder les droits d'expropriation nécessaires que déjà vous possédez virtuellement, du fait même des autorisations de passage que vous avez obtenues si facilement des communes intéressées, qui, sont, il faut bien le reconnaître, les meilleurs juges en l'occurrence.

Ce n'est pas, non plus à mon avis, la question financière qui pourra entraver la décision, car il est avéré qu'une entreprise particulière de quelque nature qu'elle soit, restant la but

Le Boulevard de Montréal-Est

INTERESSANT RAPPORT DE M. DE LESTANG, INGENIEUR CIVIL, SUR CE MAGNIFIQUE PROJET DE BOULEVARD.

REPARATIONS DE COURROIES EN TOUT TEMPS.—OUVRIERS COMPETANTS D. K. McLAREN, Limitée.

L'insurrection en Chine gagne la vallée du Yan-Tsé-Kiang

Amoy, 19.—L'effervescence augmente dans la province de Hu-Nan et l'insurrection menace de gagner toute la vallée du Yan-Tsé-Kiang.

CALENDRIER MERCREDI, 20 AVRIL Fête de Sainte Agathe.

TEMPERATURE Bulletin d'après le thermomètre de Heam & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

CE SOIR Spectacles et concerts: Eglise St-Louis de France, (soubassement) Concert organisé par la Congrégation des Enfants de Marie.

M. Héroux à Québec

Notre confrère Omer Héroux est parti, ce matin même pour Québec, où il suivra de très près les délibérations de la Législature.

Une église russe qui s'écroule

LA CATHEDRALE DE S-PETERSBOURG SE LEZARDE ET UNE PARTIE DE LA COUPELLE S'EFFAITTE

S.-Petersbourg, 19.—Un des plus remarquables monuments historiques de la Russie, l'Eglise Cathédrale St-Isaac, est en train de se désagréger.

L'agent Leroux et le Juif Lazarus

L'ENQUETE DEMONTRER QUE LE PREMIER N'A NULLEMENT MALTRAITE LE SECOND.

Le chef de police a communiqué au Maire le résultat de son enquête au sujet de l'agent No 103, Leroux, accusé d'avoir malmené un Juif qui lui demandait d'opérer l'arrestation de deux cambrioleurs.

LA COMMISSION DU PORT

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, ce matin, M. le major George W. Stephens, président de la Commission du port de Montréal.

Les Religieuses de la Miséricorde

ELLES VEULENT AGRANDIR L'HOSPICE DE LA MATERNITE ET LA CRECHE.

Le Dr Sévérin Lachapelle s'est présenté ce matin devant le Comité exécutif pour demander une allocation annuelle de \$2,000 à la ville.

LA CRISE DU TRAVAIL EN FRANCE

LES SOCIALISTES PREPARENT LA MANIFESTATION DU 1er MAI—LA SITUATION A MARSEILLE.

Paris, 19.—L'approche du 1er mai va être une fois de plus socialiste au lieu d'être une fois de plus catholique.

HUIT MORTS ET VINGT-TROIS BLESSÉS AU LAC MACDONALD

LA CATASTROPHE DE LUNDI MATIN SUR LE TRANSCONTINENTAL A ETE CAUSEE PAR UN BOULEMEMENT D'UN TREILLIS QUI RETENAIT DU SABLE FIN.

La Tuque, 19 avril.—La catastrophe de lundi matin, sur le Grand Tronc Pacifique a fait un grand nombre de victimes.

L'hon. M. Fisher

IL SERAIT PROCHAINEMENT CREER CHEVALIER ET DEVIENDRAIT LEADER AU SENAT.

Ottawa, 19 avril.—Il est rumeur dans les cercles politiques, parmi les gens qui savent, que M. Fisher serait prochainement créé chevalier et qu'il prendrait la direction du côté ministériel au Sénat, avec le portefeuille de l'Agriculture.

Pour dilapidation

Buffalo, N.Y., 19.—L'ancien surintendant des travaux publics de Seneca, Henry C. Lein, convaincu de dilapidation dans la construction du système d'égout en cette ville, a été condamné à une peine indéterminée de 3 à 12 ans de prison.

Explosion désastreuse

Buda-Pest, 19.—Une chaudière a fait explosion dans une manufacture d'allumettes, ce matin, à Szeged, tuant dix filles et un homme et blessant dix-huit autres jeunes ouvrières.

L'agrandissement du port

Les Commissaires du port n'ont pas été lents à commander l'exécution des travaux préliminaires à l'agrandissement du port. Depuis hier, la puissante drague No 4, travaille ardemment au creusage du bassin intérieur au quai Victoria.

Les sacs n'avaient pas le poids

Indianapolis, Indiana, 19 avril.—James Jackson, président de l'«Eclipse Coal Company», vient d'être arrêté sous l'inculpation de n'avoir pas livré le poids dans les commandes de charbon.

Explosion de dynamite

Cincinnati, 19 avril.—Une explosion de dynamite a détruit, ce matin, la résidence d'été de John Payne, à Hyland, Kentucky. M. Payne est très connu dans le monde des courses. La police a ouvert une enquête.

Tremblement de terre

Helena, Montana, 19.—Une secousse de tremblement de terre a été ressentie ce matin à 11 h. 30, dans le circuit Helena, Butte et Anaconda.

Le bill de la marine

Ottawa, 19.—La rumeur veut que le bill de la marine soit adopté séance tenante aujourd'hui, et que la session se close le 30. D'un autre côté l'opposition a décidé au cours de ce matin, de ne pas proposer d'amendement au bill de ce matin, mais de demander le renvoi pur et simple.

La mort d'un roi nègre

Chicago, 19.—Un ancien roi zoulou qui vivait avec sa tribu, le long des rives du Zambèze, dans l'Est Africain, est mort ce matin, ici, à l'hôpital.

DES CONDUITES D'EAU

L'échevin Tétreau accompagné de M. l'abbé Guay, curé de St-Jean-Berchmans, se plaint de nouveau devant le Comité exécutif de l'Association des agents d'Assurances, de la situation des conduites d'eau.

TRIBUNE LIBRE

Les agents d'assurance

Québec, 17 avril, 1910. M. le Directeur, Selon ma promesse je viens vous soumettre les clauses que je suggère pour une législation incorporant une Association d'Agents d'Assurances de la Province de Québec.

1.—Les représentants des compagnies d'assurances et les représentants des Agents d'Assurances, (ici on indiquera leur nom et leur adresse), et toutes personnes qui pourront de temps à autre être admises au nombre des membres de l'Association à pour but de favoriser et constituer un corps politique et association sous le nom de: «L'Association des Agents d'Assurances de la Province de Québec»; «The Insurance Underwriters' Association of the Province of Québec».

2.—Le siège principal des affaires sera à Montréal. Mais l'Association aura des succursales dans les principales villes ou cités de la province de Québec pour faciliter et rendre moins dispendieuse l'admission de nouveaux membres, c'est-à-dire, l'admission d'agents d'assurances dans l'Association.

LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: STOCKS, Vend, Ach, and various stock symbols like Am. Exp., Bell Tel., B.C.P.A., etc.

LA BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: VALEURS, Ouv, 12.30, and various stock symbols like Am. Bt. Sug., Am. Bt. Sd., etc.

LA BOURSE DES MINES

Table with columns: NOM, Va, Offr, De, and various mine names like Alumin., Black Mines, etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table with columns: Crown Res., 200, 25, 3.30; 200, 2.30; etc.

FEU J. A. RODIER

M. J. A. Rodier est décédé ce matin à 3 heures après une longue maladie. Le défunt était le créateur du groupe-monteur à Montréal. En 1869, il fonda l'Union Typographique de Québec-Cartier; et en 1886, le Comité fédéré des Métiers et du Travail. Il était l'âme du mouvement ouvrier en cette ville, et a été attaché, durant ces huit dernières années à la rédaction de la «Patrie», en qualité de chroniqueur ouvrier.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table with columns: Crown Res., 200, 25, 3.30; 200, 2.30; etc.

DECES A MONTREAL

Réoul, 3 a. enf. de Dieudonné BOUTIER, charretier, r. Cadieux, 302; BOUTIER, 3 m. enf. de Georges JOBIN, Labellie, 612; 51, 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25, Caseneuve McALPINE, 26 a., électricien, r. Chatham, 216; Maria Filatrault, 83 a., femme de Victor LEMIE, menuisier, r. de l'Épée, 330; Julia, 3 a. enf. de Charles FENEY, charretier, r. Lures, 89; Elzear MARENGO, 77 a., peintre, r. S.-Dominique, 1817; Louisa CARDEAU, bouclier, r. Sainte-Émilie, 95; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26, 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r. Ontario, 779; Est; Israël DIBONNE, 47 a., tabacotier, r. Sainte-Émilie, 8; Reine, 1 a. enf. de Jules S.-PIERRE, 26; 1er ét. de 7 ans, 3 ans, 8 m. enf. de Jeanne LANTIER, 25; Desjardins, 72; Ovia LEDUC, 24 a., waitman, r. Ste-Catherine, 1300; Est; Antonio LARRE, 69 a., journalier, r. Delmeille, 250; Joseph LAVOIE, 23 a., journalier, r. S.-Germain, 12; Paul MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. Notre-Dame, 929 ouest; Alfred LAHORE, 58 a., journalier, r. Chamond, 308; James MCCARTHY, 70 a., bourgeois, r. S.-Germain, 49; Marie Thévoz, 32 a., femme de Henri TROTTIER, r.